



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général


CALENDRIER *PREVISIONNEL* (*) DES EXAMENS ET CONCOURS INTERNES 2016/2017


Filière systèmes d'information et de communication


organisés par la direction des ressources humaines/sous-direction du recrutement et de la formation/bureau du recrutement et de la promotion professionnelle

Les modalités d'inscription sont précisées, dès l'ouverture du recrutement (environ un mois avant la date de clôture des inscriptions) à la rubrique « [Les recrutements](#) » et, le cas échéant, sur le site des services déconcentrés concernés.

(*) *Les dates sont susceptibles d'être modifiées* – dernière mise à jour **21.01.2016**

CAT	CONDITIONS Etre en activité, en détachement ou en congé parental	FILIERE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	<p>CONCOURS INTERNE</p> <p>Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ainsi qu'aux militaires et magistrats.</p> <p>Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de quatre années au moins de services publics.</p> <p>Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre années au moins de services accomplis dans une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès au corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication.</p> <p>La condition « en fonctions » n'est pas opposable aux ressortissants communautaires.</p>	<p>INGENIEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</p> <p>(au titre de l'année 2016)</p>	<p>Ouverture des inscriptions</p> <p>22 mars 2016</p> <p>Date limite de retrait des formulaires d'inscription</p> <p>21 avril 2016 (par voie électronique et postale)</p> <p>Date de clôture des inscriptions et d'envoi des pièces justificatives</p> <p>21 avril 2016 (par voie électronique et postale)</p>	<p>28 juin 2016</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers RAEP</p> <p>30 septembre 2016 (par voie postale)</p>	<p>3 et 9 novembre 2016</p>	<p>gestionnaire12-concours@interieur.gouv.fr</p>

CAT	CONDITIONS <i>réservés aux agents non titulaires du ministère de l'intérieur</i>	FILIERE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>recrutements réservés</i>	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	<p>CONCOURS RESERVE (dispositions transitoires du 13 mars 2012 au 13 mars 2016)</p> <p>Ce recrutement est réservé uniquement aux agents contractuels du ministère de l'intérieur concernés par le plan de titularisation prévu par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 dite « Sauvadet ».</p> <p>Les agents éligibles à ce recrutement ont reçu un courrier nominatif les en informant.</p>	<p>INGENIEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</p> <p>(au titre de l'année 2016)</p>	<p>Ouverture des inscriptions</p> <p>9 février 2016</p> <p>Date limite de retrait des formulaires d'inscription</p> <p>9 mars 2016 (par voie électronique et postale)</p> <p>Date de clôture des inscriptions et d'envoi des pièces justificatives</p> <p>9 mars 2016 (par voie électronique et postale)</p>	<p>9 juin 2016</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers RAEP</p> <p>12 août 2016 (par voie postale)</p>	<p>du 13 au 30 septembre 2016</p>	<p>gestionnaire12-concours@interieur.gouv.fr</p> <p><i>En cas de doute sur votre éligibilité au concours réservé vous pouvez contacter le</i></p> <p>BPTS anne-sylvie.delouvrier@interieur.gouv.fr</p>

CAT	CONDITIONS <i>réservés aux agents du ministère de l'intérieur</i>	FILIERE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <i>examens professionnels réservés</i>	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	EXAMEN PROFESSIONNEL Ouvert aux ingénieurs des systèmes d'information et de communication relevant du ministère de l'intérieur ayant accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau, comptant au moins un an d'ancienneté dans le 5 ^{ème} échelon de leur grade. Les conditions d'échelon et de durée d'ancienneté ainsi que de services effectifs s'apprécient au plus tard au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi.	<u>INGENIEUR PRINCIPAL DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</u> (au titre de l'année 2017)	Ouverture des inscriptions 15 novembre 2016 Date limite de retrait des formulaires d'inscription 15 décembre 2016 (par voie électronique et postale) Date de clôture des inscriptions et d'envoi des pièces justificatives 15 décembre 2016 (par voie électronique et postale)	7 mars 2017 Date limite d'envoi des dossiers RAEP 12 mai 2017 (par voie postale)	du 7 au 16 juin 2017	gestionnaire6-concours@interieur.gouv.fr
B	EXAMEN PROFESSIONNEL Ouvert aux techniciens de classe supérieure des systèmes d'information et de communication du ministère de l'intérieur ayant au moins atteint le 6 ^{ème} échelon de leur grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Ces conditions s'apprécient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement.	<u>TECHNICIEN DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</u> (au titre de l'année 2017)	Ouverture des inscriptions 1^{er} septembre 2016 Date limite de retrait des formulaires d'inscription 4 octobre 2016 (par voie électronique et postale) Date de clôture des inscriptions et d'envoi des dossiers RAEP 4 octobre 2016 (par voie électronique et postale)	/ Date limite d'envoi des dossiers RAEP 4 octobre 2016 (par voie électronique et postale)	du 21 novembre au 2 décembre 2016	gestionnaire14-concours@interieur.gouv.fr
B	EXAMEN PROFESSIONNEL Ouvert aux techniciens de classe normale des systèmes d'information et de communication du ministère de l'intérieur justifiant d'au moins un an dans le 4 ^{ème} échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Ces conditions s'apprécient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement.	<u>TECHNICIEN DE CLASSE SUPERIEURE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</u> (au titre de l'année 2017)	Ouverture des inscriptions 11 octobre 2016 Date limite de retrait des formulaires d'inscription 8 novembre 2016 (par voie électronique et postale) Date de clôture des inscriptions et d'envoi des pièces justificatives 8 novembre 2016 (par voie électronique et postale)	9 février 2017	/	gestionnaire14-concours@interieur.gouv.fr

► **VOUS ETES CANDIDAT, CONTACTEZ :**

► **Pour les recrutements sur Paris et région Ile-de-France dans la filière administrative**

et

► **Pour les recrutements dans les filières « services techniques » - « permis de conduire et sécurité routière » - « systèmes d'information et de communication »**
(affectations nationales) :

Ministère de l'intérieur
Sous-direction du recrutement et de la formation
Bureau du recrutement et de la promotion professionnelle
Pôle concours

27 cours des Petites Ecuries

77185 LOGNES

INTERNET : www.interieur.gouv.fr (rubrique « [Le ministère recrute](#) »)

et/ou (pour les recrutements dans les filières « services techniques » et « systèmes d'information et de communication ») :

Bureau des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) ou délégation régionale du SGAMI de votre choix

Toute demande de renseignements, annales ou formulaire d'inscription à un recrutement doit être accompagnée impérativement d'une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g et libellée à vos nom et adresse.

► **Pour les recrutements en province dans la filière administrative : secrétaires et adjoints administratifs**

(affectations dans la région où se déroule le recrutement) :

Bureau des ressources humaines de la préfecture de région de votre choix

► **Pour les recrutements en province dans la filière services techniques : adjoints techniques**

(affectations dans la région où se déroule le recrutement) :

Bureau des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) ou délégation régionale du SGAMI de votre choix

► **Pour les recrutements de la fonction publique territoriale (FPT) :**

Fédération nationale des centres de gestion

www.fncdg.fr

► **Pour les recrutements de la fonction publique hospitalière (FPH) :**

Fédération hospitalière de France

www.emploi.fhf.fr

Agences régionales de santé

www.ars.sante.fr

L'ensemble des recrutements administratifs et techniques dans la fonction publique peut être consulté sur le site des concours et recrutements de l'Etat

www.fonction-publique.gouv.fr/score